



Déployer la CAA en France : de l'impulsion nationale aux dynamiques territoriales

Rencontres Internationales Communication Alternative Améliorée
12 mai 2026

Elise MARCEAUX-DUFOUR, Chargée de projet CAA GNCHR



Handicap rare

RARETÉ DES PUBLICS



RARETÉ DES
COMBINAISONS DE DÉFICIENCES



RARETÉ ET COMPLEXITÉ
DES TECHNICITÉS

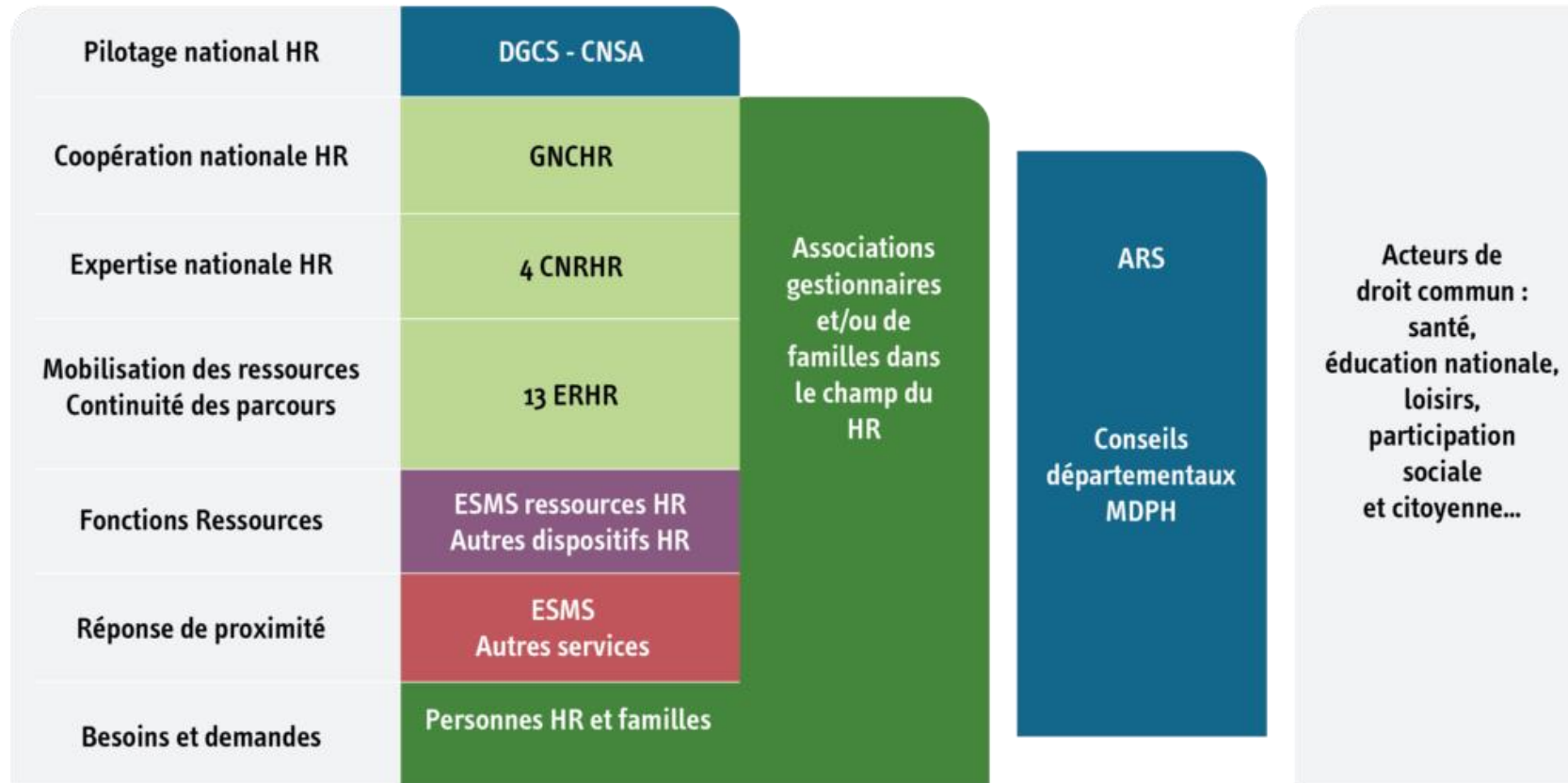
La rareté des **publics** : prévalence de moins d'1 cas pour 10.000 personnes

La rareté des **combinaisons de déficiences** : complexité des conséquences sur les actes de la vie quotidienne et la participation à la vie sociale

La rareté et la complexité des **technicités de prise en charge** : nombreuses expertises requises pour le diagnostic, l'évaluation fonctionnelle et l'élaboration des projets d'accompagnement adaptés pour ces personnes

Dispositif Intégré Handicap rare

Schéma d'organisation du dispositif handicaps rares



Comprendre le cadrage national de la CAA : des orientations aux missions départementales



Comprendre le cadrage national de la CAA : des orientations aux missions départementales

Reconnaissance internationale de la CAA

2006

Convention ONU (CDPH, 2006) : **accès à toutes les formes de communication**

L'article 2 définit la CAA comme un mode de communication

L'article 4 listant les obligations générales des Etats parties dispose que les Etats doivent **encourager la recherche et le développement de nouvelles technologies de communication adaptées à un coût abordable**

L'article 21 renvoie à la définition de l'article 2 et dispose que les personnes en situation de handicap ont **le droit de recourir à la CAA pour exercer leur droit à la liberté d'expression et d'opinion**. Il est notamment spécifié que les personnes doivent pouvoir utiliser la CAA dans leurs démarches officielles.

2010

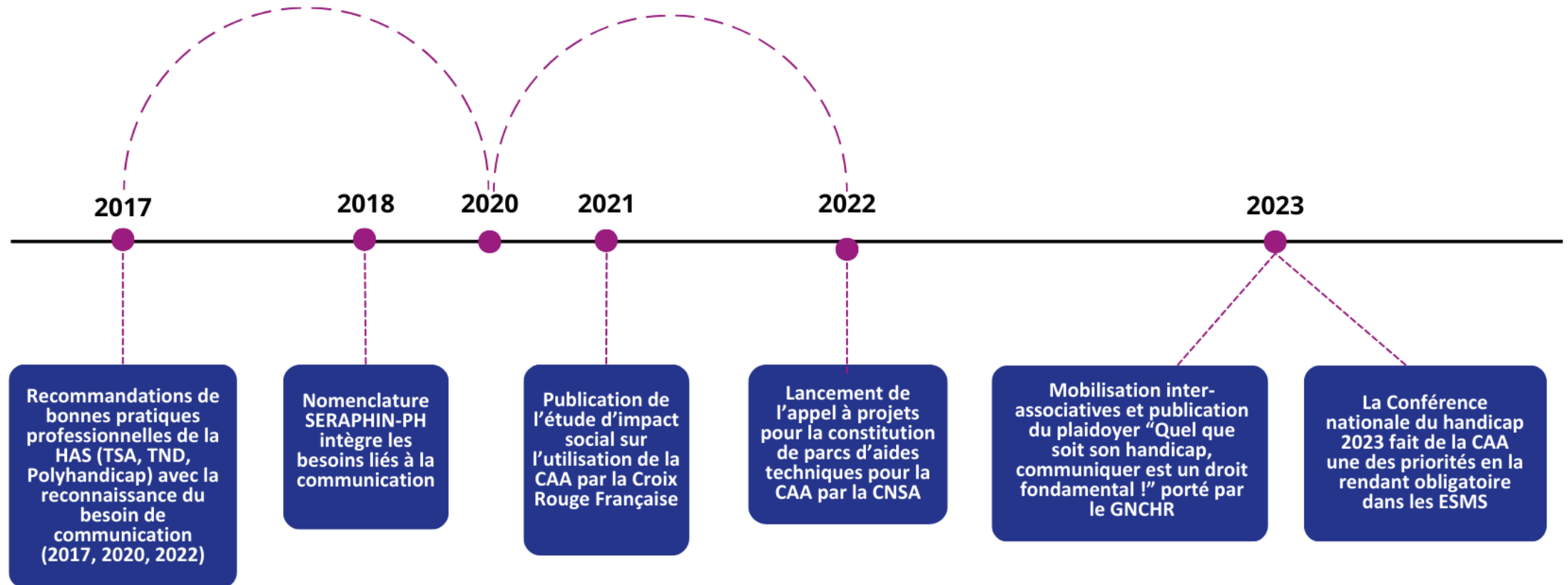
En France : ratification en 2010
mais faible prise en compte

2019

Rapport ONU (2019) : besoin urgent de
changement de paradigme sur la CAA

Comprendre le cadrage national de la CAA : des orientations aux missions départementales

Intégration nationale de la CAA



Vers une obligation de la CAA

Instruction n° DGCS/SD3B/2025/86 du 23 juin 2025, parue au Bulletin Officiel du 30 juin 2025, acte le **déploiement national des missions départementales d'expertise et d'information autour de la CAA.**

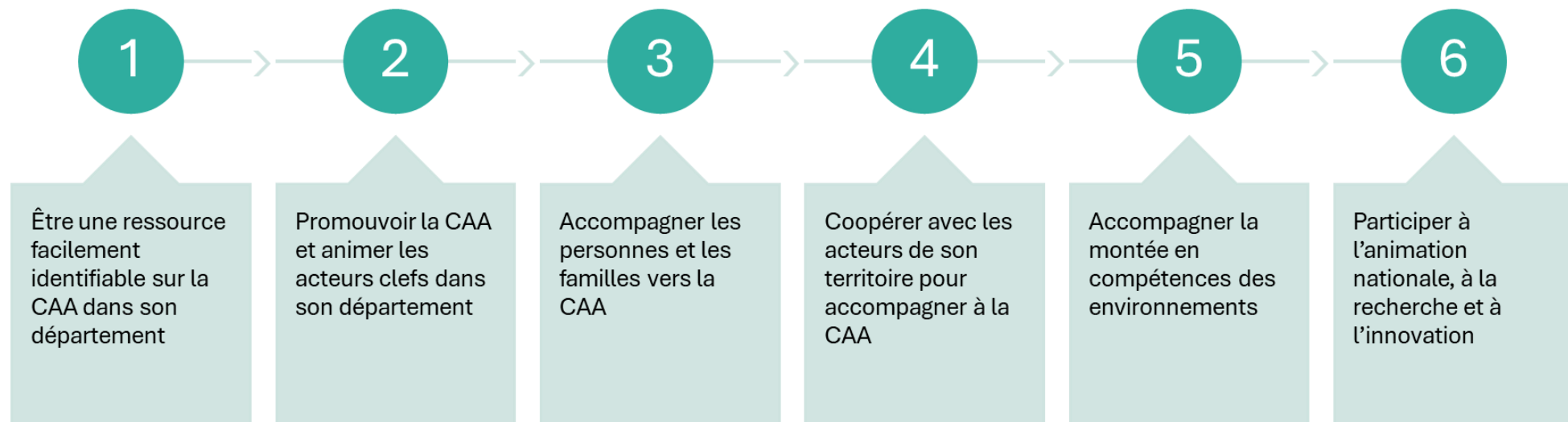
Les deux volets de l'instruction :

- le rappel de **l'obligation faite aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)** de donner à chacun les moyens de sa propre communication, c'est un droit fondamental et il doit être respecté ;
- l'installation dans chaque département d'ici 2027 **d'une mission d'information et d'expertise dédiée à la CAA** et ouverte à tous, dont 9M€ sont dédiés dès 2025 pour couvrir un tiers du territoire.

Comprendre le cadrage national de la CAA : des orientations aux missions départementales

Vers une obligation de la CAA

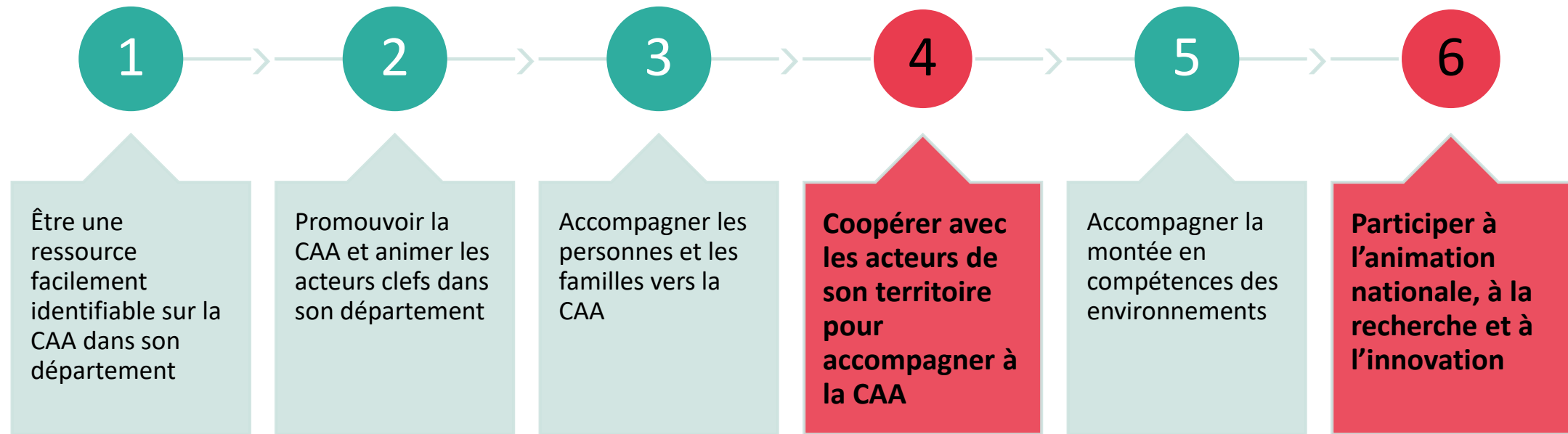
Cette instruction donne un cadre ambitieux à ces missions, avec **6 objectifs** articulés autour de l'identification, de l'accompagnement, de la formation, et de l'innovation pour permettre à chacun de communiquer librement et dignement, quels que soient ses moyens d'expression.



Comprendre le cadrage national de la CAA : des orientations aux missions départementales

Vers une obligation de la CAA

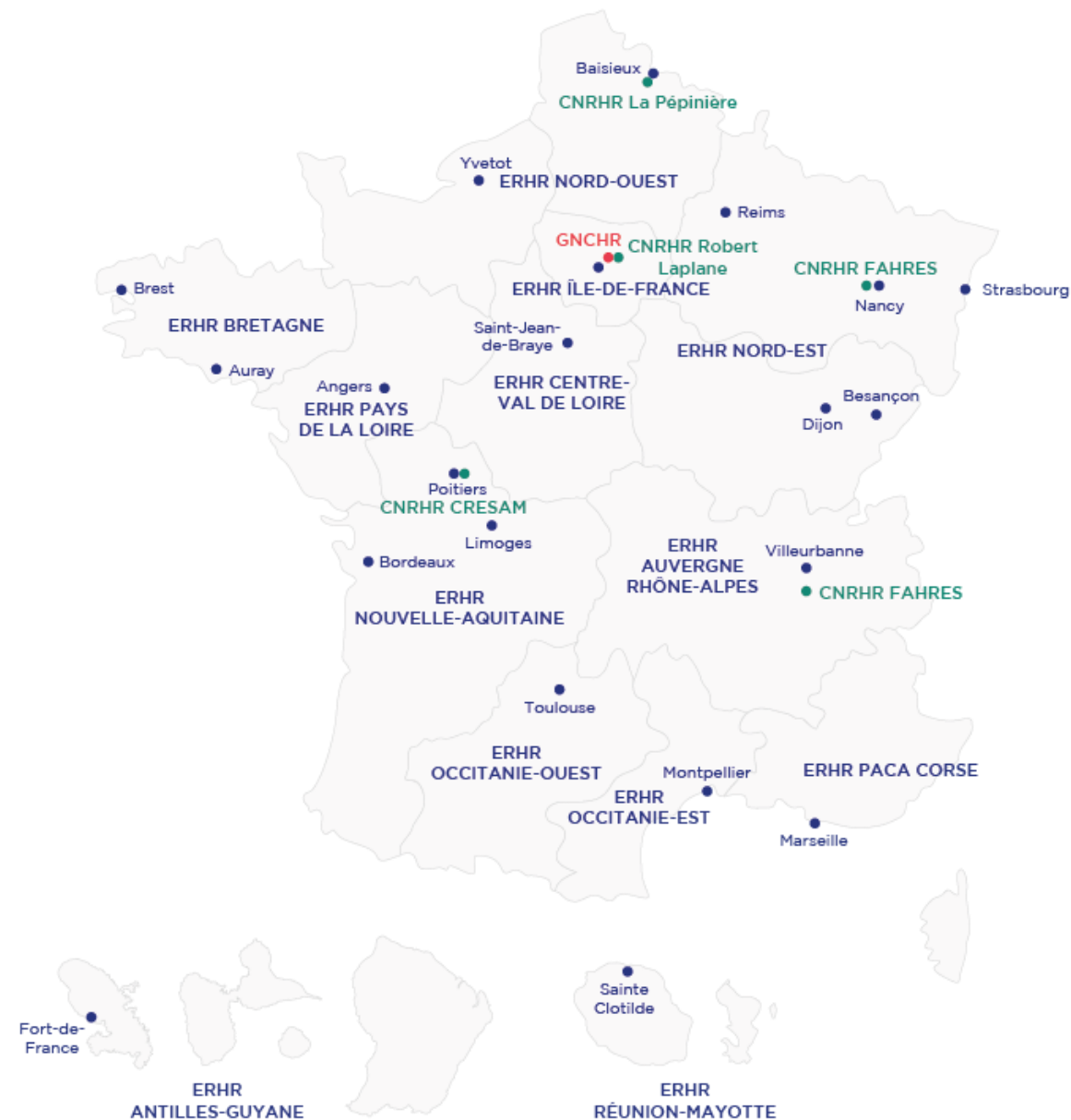
Identification des acteurs du **DIHR** au sein de ces 6 objectifs :



ERHR : coopérer avec les acteurs de leur territoire pour accompagner à la CAA.

CNRHR / GNCHR : participer à l'animation nationale, à la recherche et à l'innovation.

Les ERHR au cœur du déploiement de la CAA



Les ERHR au cœur du déploiement de la CAA

Public accompagné par le réseau

- Des personnes jeunes, non verbales, avec déficience intellectuelle, présentant souvent des comportements-défis qui résultent des difficultés de communication
- Des personnes adultes, sans déficience intellectuelle, perdant l'usage de la parole du fait d'une maladie rare (i.e neuroévolutive, Huntington)

« Pouvoir communiquer est un besoin aussi essentiel que d'avoir accès à une aide à la mobilité : c'est un outil structurant du quotidien, qui permet de vivre, d'agir et de participer »

Les ERHR au cœur du déploiement de la CAA

Vignette clinique

Femme de 21 ans avec une maladie rare engendrant une déficience visuelle, déficience intellectuelle et une déficience motrice sévère.

Elle utilise quelques pictogrammes et images très contrastées durant l'enfance, interrompue à l'adolescence en raison de problèmes de santé.

Apparition de comportements défis, possiblement liés à des difficultés d'expression et de compréhension.

Accompagnement de l'**ERHR** pour son entrée en établissement :

Favoriser son expression, réduire ses comportements défis et soutenir sa participation au quotidien.

Réintroduire et intégrer les outils de CAA dans les pratiques de l'établissement.

Reprise d'une communication alternative et améliorée : communication par objets, tablette TD SNAP et MCPV avec des contenus audios.

Les ERHR au cœur du déploiement de la CAA

Dispositif CAA Hauts-de-France

Financé par
l'ARS Hauts-de-France



Coordonné par
TechLab APF France handicap



Animé par
l'ERHR Nord-Ouest



Les ERHR au cœur du déploiement de la CAA

Communautés de pratiques COP

Faire circuler les informations, valoriser les initiatives et nourrir les réflexions autour des pratiques.



Les ERHR au cœur du déploiement de la CAA

Formation



UNE DÉMARCHE DE CAA POUR ACCÉDER AU SENS ET AU LANGAGE

Parcours de formation multimodal

Mes séquences elearning



Modules de formation en e-learning

Les ERHR au cœur du déploiement de la CAA

Actions avec partenaires

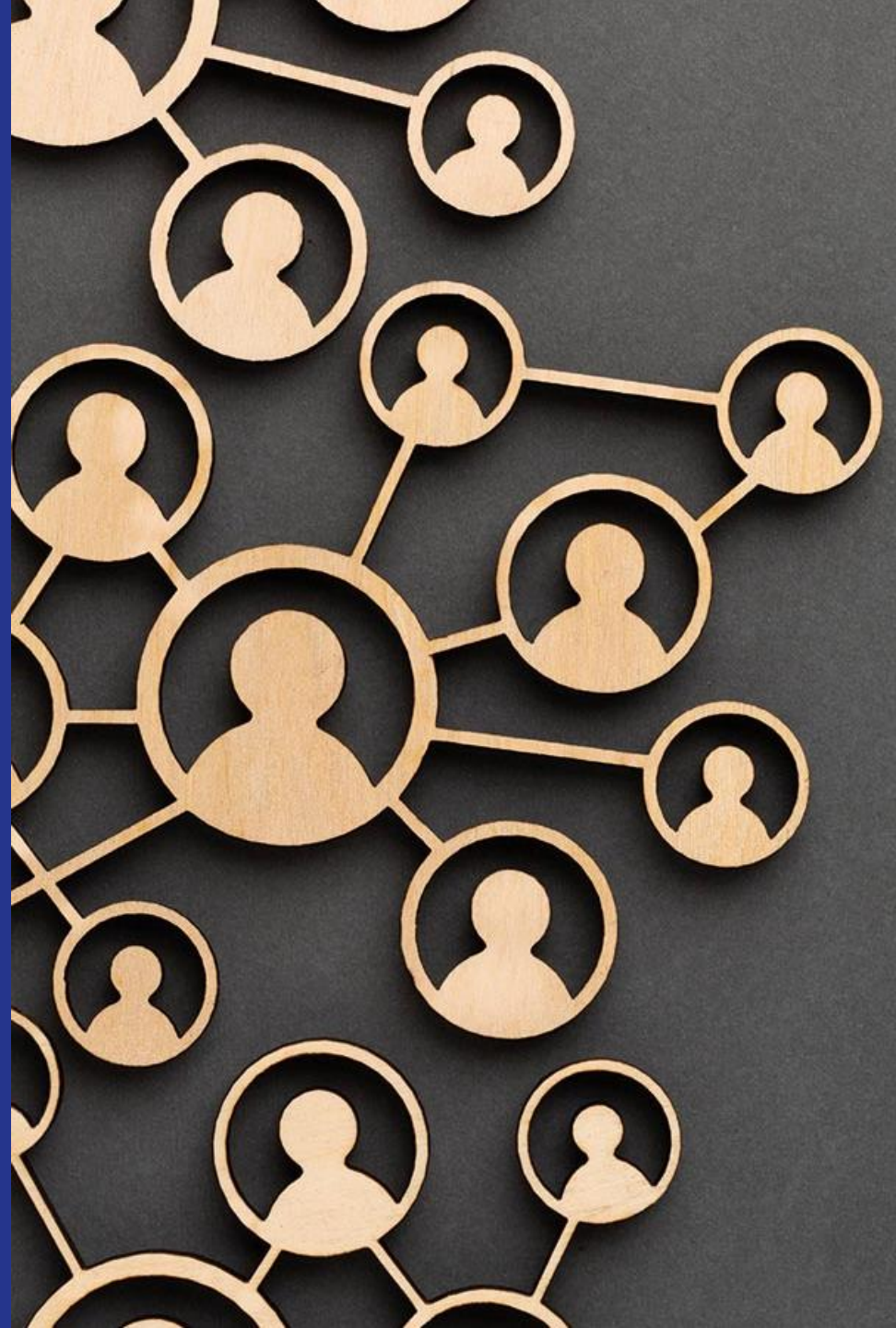
Installation **TLA Géant** dans les cours de récréation

Déploiement progressif (21 établissements prioritaires)

À terme, 75 écoles de la Ville de Saint-Denis à la Réunion



L'appui national et structurant du GNCHR



L'appui national et structurant du GNCHR

Animer et coordonner le réseau

Groupe de travail se réunit tous les 2 mois :

- Partage des pratiques
- Difficultés et réussites
- Appui aux réponses aux appels à projets, diffusés par les ARS
- Interventions extérieures pour des temps inspirationnels (Genopsy, Makaton...)

L'appui national et structurant du GNCHR

Outiller et diffuser les ressources

Le GNCHR propose un **kit de sensibilisation à la CAA** visant à accompagner la montée en compétences des professionnels de son réseau et à répondre aux besoins identifiés sur le terrain.

Le kit CAA+ se décline en six chapitres :

- Communiquer, un droit fondamental
- Être partenaire de communication
- Définir la CAA
- Accompagner des personnes en situation de handicap rare
- Explorer les outils de la CAA
- Ressources et références bibliographiques



L'appui national et structurant du GNCHR

Outiller et diffuser les ressources

+ 8000 écoutes et
Podcast traduit en LSF sur la chaîne YouTube du GNCHR



NOUVEAU PODCAST

La communication alternative et améliorée pour les personnes avec des troubles complexes de la communication



Disponible sur toutes les plateformes d'écoute
www.gnchr.fr 



L'appui national et structurant du GNCHR

Outiller et diffuser les ressources :

Mon Carnet Parcours de vie : ma mémoire partagée (MCPV).

Le kit pédagogique permet d'accompagner pas à pas toute personne souhaitant créer son carnet sur 3 logiciels au choix : Clicker, LifeCompanion et TD SNAP.

Le GNCHR forme des ambassadeurs MCPV et accompagne la communauté des utilisateurs lors d'un rendez-vous mensuel.



Conclusion et perspectives

Consolider et amplifier la dynamique CAA

- Soutenir une dynamique nationale structurée au service des territoires
- Poursuivre la montée en compétences de l'ensemble de l'écosystème
→ Elaboration d'un référentiel de compétences
- Développer la recherche participative
- Déployer un cadre de formation (professionnels & aidants)
- Financer les parcours des aidants
- Assurer la portabilité des outils numériques
- Ouvrir un espace de réflexion éthique

GNCHR
2 rue Mozart
92110 Clichy
Standard : 01 40 19 14 73



Merci pour votre attention !